

Besançon, le 25 janvier 2012

**Jacques GROSPERRIN**

*Député du Doubs*

*Conseiller régional de Franche-Comté*

**Monsieur Jean-Claude GOUDOT**

**Association Défense « Vivre aux Chaprais »**

**28 D rue de la Rotonde**

**25000 BESANCON**

Monsieur le Président,

Vous m'avez à nouveau interpellé à propos des nuisances liées au passage des trains que subissent les riverains de votre quartier. Je vous en remercie.

Vous souhaitez qu'à ce sujet j'interpelle Madame Nicole NOTAT, Médiateur de la SNCF. Toutefois, Madame NOTAT étant Médiateur concernant les problématiques liées aux nouveaux horaires, il ne me semble pas opportun de l'interpeller au sujet des nuisances sonores dont vous faites état. Aussi, je me permets de soutenir votre démarche auprès de RFF et de la SNCF.

Vous trouverez donc ci-joint la copie des courriers que j'ai adressés ce jour aux sociétés concernées. Je vous en souhaite bonne réception.

Bien entendu, je vous ferai part des réponses à cette démarche dès qu'elles seront portées à ma connaissance.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

*et cordialement*

  
Jacques GROSPERRIN

Besançon, le 26 janvier 2012

**Jacques GROSPERRIN**

*Député du Doubs*

*Conseiller régional de Franche-Comté*

**Monsieur Abdelkrim AMOURA**

**Directeur régional de Réseau Ferré de France**

**2 rue Plançon – La City**

**25000 BESANCON**

Monsieur le Directeur,

Votre attention a dernièrement été appelée par l'association « Vivre aux Chaprais » à propos des nuisances sonores déplorées par les riverains de la ligne Besançon Viotte – Besançon Franche-Comté TGV.


L'association a jugé utile de m'adresser une copie du courrier dont vous avez été destinataire.

Depuis plusieurs années les riverains des Chaprais font état d'importants désagréments liés au passage des trains. La mise en service de la nouvelle ligne entre Besançon Viotte et Besançon Franche-Comté TGV semble avoir amplifié ce problème.

Aussi, je vous saurais gré d'apporter une attention particulière à ce dossier, en m'informant des solutions qui peuvent être trouvées afin de remédier à cette situation gênante.

Vous remerciant de votre bienveillance, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

*et cordialement*

  
Jacques GROSPERRIN

Besançon, le 26 janvier 2012

**Jacques GROSPERRIN**

*Député du Doubs*

*Conseiller régional de Franche-Comté*

**Monsieur le Directeur délégué TGV  
SNCF Bourgogne – Franche-Comté  
6 Cour de la Gare  
21000 DIJON**

Monsieur le Directeur,

Votre attention a dernièrement été appelée par l'association « Vivre aux Chaprais » à propos des nuisances sonores déplorées par les riverains de la ligne Besançon Viotte – Besançon Franche-Comté TGV.

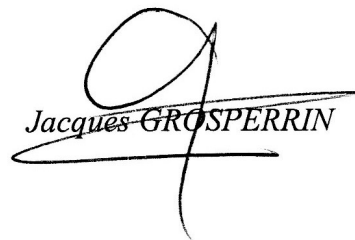
L'association a jugé utile de m'adresser une copie du courrier dont vous avez été destinataire.

Depuis plusieurs années les riverains des Chaprais font état d'importants désagréments liés au passage des trains. La mise en service de la nouvelle ligne entre Besançon Viotte et Besançon Franche-Comté TGV semble avoir amplifié ce problème.

Aussi, je vous saurais gré d'apporter une attention particulière à ce dossier, en m'informant des solutions qui peuvent être trouvées afin de remédier à cette situation gênante.

Vous remerciant de votre bienveillance, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

*et cordialement.*

  
*Jacques GROSPERRIN*